

Info Parents

Crise sanitaire COVID-19

Pendant les vacances scolaires, des accueils spécifiques seront ouverts pour les enfants des personnels à professions prioritaires :

Du mardi 14 au vendredi 17 avril
et du lundi 20 au vendredi 24 avril

Horaires d'accueil :

Différents selon les sites - Se renseigner

Vous pouvez exprimer votre besoin de garde sur le portail monenfant.fr



COVID-19 : Garde d'enfants, parents et professionnels

[Cliquez ici](#)

Inscription obligatoire :

le plus tôt possible en amont des vacances.

Pour information, vous trouverez ci-joint la liste des lieux d'accueil.

En cas de souci pour la garde durant les vacances, vous pouvez vous adresser au service ACM par courriel : ddcs-acm-bafa@indre-et-loire.gouv.fr